



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2022

Présents : BOURDIER Christian, CHAGNAUD Patrick, DAMOUR Christophe, DELORME-LEWIS Véronique, MARTINAUD Éric, MARTINAUD Sébastien, MÉNAGER Alain

Secrétaire : DAMOUR Christophe

Délibération 1 : Projet remplacement de l'échelle de l'église

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de remplacer l'échelle en aluminium à crinoline qui permet l'accès au clocher de l'église, car elle n'offre pas les conditions de sécurité, de confort et d'esthétique requises.

Pour cela, il présente un devis établi par l'entreprise L'Atelier du Bois pour la fourniture et la pose d'une échelle en bois comprenant toutes les sécurités nécessaires, pour un montant de 3 239,00 € HT.

Cette opération nécessite de prendre une décision modificative du budget consistant à ouvrir une opération d'investissement pour l'église à hauteur de 4 000 €. Cette somme est prise sur l'opération Viabilisation du terrain Holden.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- le remplacement de l'échelle en aluminium par une échelle en bois ainsi que le devis de l'entreprise L'Atelier du Bois,
- la décision modificative du budget.

Délibération 2 : Demande de subvention au Département

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de remplacement de l'échelle d'accès au clocher de l'église peut prétendre à une subvention à hauteur de 20 % auprès du Département au titre du Soutien à l'Initiative Locale.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département.

Questions diverses :

La prochaine réunion est fixée au lundi 7 novembre 2022.

Clôture de la séance à 22h30